Envoyé en préfecture le 09/09/2025
Reçu en préfecture le 09/09/2025
Publié le 10/09/2025
ID : 040-264004292-20250908-250908H1886H1-DE

CIAS PAYS TARUSATE

Délibérations du Conseil d'Administration du 08 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Patricia LOUBERE, Vice-Présidente.

Date de la convocation : mercredi 03 septembre 2025

Présents :
Muriel BERGES, Sandrine BLAISIUS, Danièle DINCLAUX, Jean-Marie DOUTHE, Sylvie DUBOURG-DAUGREILH, Sylvie DUFAU, Jacques DURAND, Cécile GARRIDO, Jean René HAUQUIN, Jean-Marc HAUQUIN, Patricia LOUBERE, Geneviève MALET, Marie-Hélène PALLARES, Patrick POSTIS, Michèle PROSPER, Jean-Marie SAUBANERE, Véronique TOUYA

Absents :
Jean Didier BATBY, Christian BENESSE, Thierry BIBES, Laurent CIVEL, Evelyne COURROS, Sabine DEHEZ, Hirondina DOS SANTOS, Bernard POCH, Jean-Pierre POUSSARD, Annick SOUBIROU

Pouvoirs :
Armandine BEAUGIER a donné pouvoir à Patricia LOUBERE, Marcel BOUTET a donné pouvoir à Jean-Marie SAUBANERE, Colette LAPEYRE a donné pouvoir à Sylvie DUFAU, Jacques LARRIEU a donné pouvoir à Jean-Marie DOUTHE, Laurent NOLIBOIS a donné pouvoir à Véronique TOUYA, Nicolas SAUGNAC a donné pouvoir à Patrick POSTIS

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
Présents	***17***
Pouvoirs	***6***
Votants	***23***

N° 20250908-007
EHPAD 5 RIVIERES - CONVENTION EQUIPE MOBILE GERIATRIQUE

Considérant l'importance d'assurer un suivi médical adapté et de qualité pour les résidents de l'EHPAD des Cinq Rivières, notamment en cas de pathologies complexes liées à l'âge.

Considérant la nécessité de renforcer la coordination entre l'EHPAD des Cinq Rivières et le Centre Hospitalier afin d'améliorer la prise en charge des résidents.

Considérant la présence d'une équipe mobile gériatrique (EMG) au sein du centre hospitalier, capable d'intervenir directement dans les EHPAD's pour évaluer et traiter les résidents.

Madame la Vice-Présidente expose,

Le Centre Hospitalier de Dax a contacté l'EHPAD des Cinq Rivières afin de lui proposer un partenariat avec la nouvelle équipe mobile gériatrique (EMG).

L'EMG a pour objectifs :
- D'éviter les hospitalisations non nécessaires,
- De faciliter le parcours du patient
- De favoriser le maintien à domicile,
- De constituer une interface entre la ville et l'hôpital.

Envoyé en préfecture le 09/09/2025
Reçu en préfecture le 09/09/2025
Publié le 10/09/2025
ID : 040-264004292-20250908-250908H1886H1-DE

L'équipe intervient à la demande sur le lieu de vie de la personne mais ne se substitue pas au service des urgences ou aux autres intervenants habituels du patient.

La présente convention a pour but de fixer les conditions et les modalités de sollicitation et d'intervention de l'EMG au sein de l'EHPAD des Cinq Rivières.

La présente convention est établie pour une durée de 1 an et les précise que les interventions de l'EMG ne donneront lieux à aucune participation financière de l'EHPAD.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1
DE SIGNER la proposition de convention,

ARTICLE 2
La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

ARTICLE 3
Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le 11 SEP. 2025

Patricia LOUBERE
La Vice Présidente du CIAS

C.I.A.S du Pays TARUSATE

Patricia LOUBERE

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.